

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1079 6 juin 2007

SOMMAIRE

AB-Road S.à r.l. 51783	Immo-Consulting S.à r.l 51751
Aedes Opportunities S.A 51779	Immo-Consulting S.à r.l 51751
Amadelux International S.à r.l 51791	Immo-Consulting S.à r.l 51750
Anovia Lux S.A 51792	Immo-Consulting S.à r.l 51749
Aras 51784	Infobase Europe S.A51781
Artofex Finance S.A	ING PFCEE Soparfi C S.à r.l 51792
Beweco EMB Invest SA51779	Iplink S.àr.l
Brasserie Meyer S.A51791	Iralux S.à r.l51747
Cards International Luxembourg S.A 51749	Iralux S.à r.l 51748
CEB Capital S.A51792	Kempinsky S.à.r.l51750
CEB Capital S.A51786	Kulm Investment S.A 51782
Cipriani International Group S.A 51782	Limit51781
City-Prom S.A	Luxcap S.A
Cliobis S.à r.l51751	Luxcap S.A
Compagnie Financière S.A 51784	Luxempart51779
Cork Quality Services S.A 51770	Luxespresso Systems S.A51784
Dana International Luxembourg S.à r.l 51790	Marketing et Distribution Industriels s.à r.l.
Delta Luxembourg International S.A 51750	51779
Django Sailing S.A. 51781	Mayon S.à r.l 51783
DSI International S.à.r.l 51786	Mayon S.à r.l 51783
DSI Two International S.à.r.l 51790	NIS S.à r.l 51749
Egla2000	Pamplona PE Holdco 5 S.A 51755
Electro-Cardoso S.à r.l 51791	Pizza Express S.àr.l 51747
Est Engineering S.A 51748	Recordati S.A. Chemical and Pharmaceu-
Euro Re S.A 51746	tical Company51780
Euro Ventilation S.à r.l 51751	Roen51783
Expo-Performance SA51747	Salon La Coiffe III S.à.r.l 51746
Finans Russia Capital S.A 51786	Sapora S.A 51752
Fleurs Carlo Warnier51748	S.H.F 51782
Fleurs Pascal Warnier51749	Sodexho Pass S.A
Grainger European Healthcare N°1 S.à r.l.	Tafel Holding S.A
51770	Takeoff Luxco 2 S. à r.l
GRC International S.A51784	Takeoff Luxco 3 S. à r.l
Halysa S.A51791	Texlam S.A 51781
Haute Tension S.à r.l 51749	Trabolux S.A
Helios Life S.A51792	Vestigor S.A
Immo B3 S.A	



Euro Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 42.294.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 16 mars 2007 à Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, conformément à l'article 18 des statuts

«Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de MM. Murad Ikhtiar et Bernard Coucke de leur mandat d'Administrateur.

Cinquième résolution

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Rik Vandenberghe, avec adresse professionnelle au 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Bernard Coucke. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Sixième résolution

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Eric Lombaert, avec adresse professionnelle au 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Murad Ikthiar. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Septième résolution

Le mandat du Réviseur Indépendant ERNST & YOUNG est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.»

Pour la Société

A.S.C.G.

Signature

Référence de publication: 2007050340/682/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07566. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Salon La Coiffe III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 19, rue de la Gare. R.C.S. Luxembourg B 40.079.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 2007

Les associés de la société SALON LA COIFFE III S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social à Remich, en date du 26 mars 2007, ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Monsieur Lucien Vandivinit, coiffeur, né le 17 février 1956 à Luxembourg et demeurant à L-5515 Remich, 21, rue Anny Blau est révoqué de son mandat de gérant technique de la société.
- La démission de Madame Léontine Lambert, gérante de société, née le 28 juin 1966 à Dudelange et demeurant à L-5711 Aspelt, 8A, Um Floer, de son mandat de gérante administrative de la société est acceptée.
- La démission de Madame Monique Hauser, coiffeuse, née le 25 novembre 1964 à Luxembourg et demeurant à L-5421 Erpeldange, 30, route de Mondorf, de son mandat de gérante administrative de la société est acceptée.
- Madame Monique Hauser, coiffeuse, née le 25 novembre 1964 à Luxembourg et demeurant à L-5421 Erpeldange, 30, route de Mondorf, est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée.

La gérante technique nouvellement nommée déclare accepter son mandat.

- La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de la gérante administrative et de la gérante technique.

Remich, le 26 mars 2007.

Pour extrait conforme

M. Hauser / D. Lahyr

Associée / Associée

Référence de publication: 2007050658/503/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01010. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.



Expo-Performance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 82.182.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050362/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01896. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Trabolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.527.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 avril 2007.

Référence de publication: 2007050363/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01883. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

City-Prom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 92.636.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 avril 2007. Signature.

Référence de publication: 2007050364/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01882. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Pizza Express S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 14, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 71.132.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050365/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01495. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Iralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.137.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 13 avril 2007.

Référence de publication: 2007050366/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01546. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Iralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.137.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signatures.

Signature.

Référence de publication: 2007050367/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01545. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Fleurs Carlo Warnier, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 122, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.943.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050368/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01542. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Est Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 106.611.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 6 avril 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
 - Monsieur Benoit Sirot a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet rétroactif au 15 mars 2007.
- Monsieur Natale Capula né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1er novembre 1961, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été élu administrateur avec effet rétroactif au 15 mars 2007. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2012.
 - Monsieur Olivier Dorier a démissionné de sa fonction de Commissaire.
- La société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101 a été élu Commissaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007050472/6312/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.



Haute Tension S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4599 Differdange, 2, rue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 89.754.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050369/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01539. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Fleurs Pascal Warnier, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 78, rue d'Itzig. R.C.S. Luxembourg B 89.964.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050370/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01506. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

NIS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 131, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 84.967.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050371/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01497. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Immo-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 56.071.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050390/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01915. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Cards International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.438.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

CARDS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

D. Galhano / E. Magrini

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007050377/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02898. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Delta Luxembourg International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 40.005.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

DELTA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

D. Galhano / E. Magrini

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007050378/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02893. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Immo-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 56.071.

Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007. Référence de publication: 2007050391/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01918. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Signature.

(070049368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Kempinsky S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.540.700,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.417.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

KEMPINSKY S.A.

A. De Bernardi / R. Donati

Gérant de Société / Gérant de Société

Référence de publication: 2007050862/545/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2007, réf. LSO-CD03818. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.



Immo-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 56.071.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050392/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01919. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Immo-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 56.071.

Le bilan au 31 décembre 1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050393/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01921. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Euro Ventilation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.146.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 avril 2007. Signature.

Référence de publication: 2007050395/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01884. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Iplink S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5750 Frisange, 63, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.337.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

S. Paché.

Référence de publication: 2007050752/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2007, réf. LSO-CC02453. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Cliobis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 55 bis, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 117.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 13 avril 2007.

Pour CLIOBIS SARL
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA
Signature

Référence de publication: 2007050398/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02120. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Sapora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R.C.S. Luxembourg B 125.916.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu

- 1) La société INTER PORTFOLIO S.A., avec siège social établi à Akara Bldg, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), et
- 2) La société TYRON FINANCIAL S.A., avec siège social établi à Skelton Building, Main Street, Road Town, Tortola, (lles Vierges Britanniques);

toutes deux ici représentées par Monsieur Roger Caurla, maître en droit, demeurant à Mondercange, avec pouvoir de signature individuel de nommé à cette fonction pour la comparante sub.1. en date du 12 octobre 1999 respectivement en date du 1 ^{er} juillet 1996 pour la comparante sub. 2.

Lesquelles comparantes, représentées comme ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- Art. 1 er . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SAPORA S.A.
- Art. 2. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg

Lorsque des évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix actions (310) d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.



Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté à 1.000.000,- EUR (un million d'euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

- Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.
- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par tous moyens de communications, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

- **Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.
- **Art. 10.** Vis-à-vis de tiers la société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.
- **Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.



- **Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.
 - Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.
- Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.
- **Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit, le 3 ème vendredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout ou il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille sept.
 - 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille huit.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1 INTER PORTFOLIO S.A., trois cent neuf actions	309
2 TYRON FINANCIAL S.A., une action	1
Total:	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 31.000,-EUR (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, représentés comme dit ci-avant et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

- 1) Le siège social de la société est fixé à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant en 2012:
- a) Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né à Esch-sur-Alzette, le 30 octobre 1955, demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs,
- b) Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né à Echternach, le 18 mai 1956, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg,
 - c) Monsieur Alain Vasseur, consultant, né à Dudelange, le 24 avril 1958, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expira en 2012 la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu par le notaire instrumentant par ses nom prénom, état et demeure celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Caurla, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007. LAC/2007/3647. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sand.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



P. Decker.

Luxembourg-Eich, le 13 mars 2007.

Référence de publication: 2007050913/206/153.

(070050234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Pamplona PE Holdco 5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 123.218.

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh of February.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A., a Luxembourg public company limited by shares (société anonyme) having its registered office at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 123.218 (the Company). The Company was incorporated on 4 December 2006 pursuant to a deed of Mr Henri Hellinckx, Notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have been amended on 22 February 2007 pursuant to a deed of Mr André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Aldric Grosjean, lawyer, professionally residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Hwenn Vanweddingen, lawyer, professionally residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Gilles Ralet, lawyer, professionally residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

1. The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed, after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting, after having been signed ne varietur by all parties, shall also remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requested the notary to record that:

- I. it appears from the attendance list that all the 100,000 shares of the Company, having a nominal value of EUR 1.25 each, representing 100% of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate on all the items of the agenda hereinafter reproduced;
 - II. the agenda of the Meeting is set out as follows:
 - 1. Waiver of convening notices.
- 2. Amendment to the existing articles of association of the Company (the Articles), insertion of a definition section in the Articles and insertion of new articles in the Articles; subsequent renumbering and full restatement of the Articles in their entirety, with insertion or changes, to the extent necessary, of headings in the Articles, it being understood that as part of this amendment and restatement of the Articles article 3 (Purpose) of the Articles will be amended and shall read in its revised version as follows:

« Art. 3. Purpose.

- 3.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.
- 3.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship.
- 3.3 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds (including for the avoidance of any doubt profit participating bonds) and debentures.»
 - 3. Miscellaneous.
 - III. After deliberation, the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders of the Company represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.



Second resolution

The Meeting resolves to amend the existing Articles, to insert a definition section in the Articles and new articles in the Articles; the Meeting further resolves to subsequently renumber and restate the Articles in their entirety, with insertion or changes, to the extent necessary, of headings in the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

Chapter I. Definitions

Acquisition Agreement means the sale and purchase agreement entered into on 13 December 2006 by and between JOHNSON MATTHEY PUBLIC LIMITED COMPANY, JOHNSON MATTHEY CERAMICS LIMITED, the Company and PAMPLONA, whereby the Company agreed to acquire (either itself or through a company nominated by it) the entire issued share capitals of JOHNSON MATTHEY CERAMICS OVERSEAS LIMITED, JOHNSON MATTHEY CERAMICS S.p.A, MICROCENA HOLDINGS BRASIL LTDA, JOHNSON MATTHEY CERAMICS S.A., JOHNSON MATTHEY CERAMICA (Portugal) Lda (together with all and any other shares to be acquired thereunder) and the Business Assets.

Articles means the articles of association of the Company.

Board means the board of directors of the Company.

Business Assets means the business and related assets of JOHNSON MATTHEY PLC and JOHNSON MATTHEY INC to be acquired by the Company (or a company nominated by it) pursuant to the Acquisition Agreement.

Company means PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B123.218.

Completion Date means the date on which completion of the SSA occurs.

Consent means the written consent of PAMPLONA (and not, for the avoidance of doubt, any other Investor).

CPECs means all the convertible preferred equity certificates issued by the Company from time to time.

General Shareholders Meeting means the general meeting of the Shareholders.

Group means the Company and (if any) its subsidiaries for the time being.

Group Companies means, together, the Company and each subsidiary of any of the Company (each a Group Company).

Investors means PAMPLONA and, if applicable, any person to whom PAMPLONA transfers any Shares, or the right to subscribe any Shares, in accordance with the Articles and the SSA (although unless and until there is any such transferee, such word shall be construed to mean PAMPLONA only) and Investor shall be continued accordingly.

Managers means those persons who are from time to time and have at any time been (whether originally or by adherence) «Managers» for the purpose of the SSA and who are Shareholders of the Company (each a Manager).

Shares means the shares of the Company having a par value of EUR 1.25 each outstanding from time to time.

PAMPLONA means PAMPLONA CAPITAL PARTNERS I, LP, an exempted limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands having its registered office at PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.

PECs means all the preferred equity certificates issued by the Company from time to time.

Shareholders means the persons holding Shares in the Company from time to time.

SSA means the subscription and shareholders' agreement relating to all securities in the Company dated 13 December 2006 by and between the Company, PAMPLONA and the Managers as adhered to and/or amended from time to time.

Warrantholder shall have the meaning given to that expression in the Warrant Instrument.

Warrant Instrument means the instrument to be executed by the Company on the Completion Date pursuant to which EMF LUXEMBOURG S.A., as original Warrantholder, is to be issued 73 Warrants.

Warrants means the warrants to subscribe for Shares to be issued under the terms of the Warrant Instrument.

Warrant Shares means those Shares to be issued on exercise of the Warrants.

Chapter II. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There exists among the present Shareholders and all those who may become holders of Shares a public limited liability company (société anonyme) under the name of PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A.

Art. 2. Registered Office.

- 2.1 The registered office is established in the City of Luxembourg.
- 2.2 It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
 - 2.3 The address of the registered office may be transferred within the municipality by a resolution of the Board.
- 2.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board.
- 2.5 In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal cir-



cumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

2.6 The Company's books and records (including all correspondence) will be kept at the registered office.

Art. 3. Purpose.

- 3.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.
- 3.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship.
- 3.3 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds (including for the avoidance of any doubt profit participating bonds) and debentures.

Art. 4. Duration.

- 4.1 The Company is established for an unlimited duration.
- 4.2 It may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in the manner provided by these Articles and by the law.

Chapter III. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

- 5.1 The subscribed share capital of the Company is set at EUR 125,000.00 (one hundred twenty-five thousand euro), represented by 100,000 (one hundred thousand) shares with a par value of EUR 1.25 (one point twenty-five euro) each (the Shares).
 - 5.2 All the Shares are fully paid up.
- 5.3 The authorised capital of the Company is set at EUR 15,000,000.00 (fifteen million euro) and the Board is authorized to issue new Shares within the limits of the authorised share capital.
 - 5.4 The Board is authorised and empowered to:
- (a) increase the share capital of the Company within the limits of the authorised share capital by issuing from time to time new Shares, such Shares including Shares issued (i) for a consideration in cash or in kind or (ii) to the holders of Warrants upon exercise of their right to subscribe for Shares or (iii) to the holders of CPECs upon conversion of their CPECs into Shares or (iv) to the extent legally permissible by way of capitalisation of reserves;
- (b) fix the place and the date of the issue or the successive issues of new Shares and the terms and conditions of subscription and payment of the new Shares; and
- (c) waive or limit the preferential subscription right of the existing shareholders of the Company when proceeding to the issue of new Shares (including but not limited to at the occasion of an increase of the share capital of the Company for the purposes of issuing Shares (i) to the holders of Warrants upon exercise of their right to subscribe for Shares, or (ii) to the holders of CPECs upon conversion of their CPECs into Shares.
- 5.5 The above mentioned authorisation will be valid for a period of five years starting on 22 February 2007 and ending on 21 February 2012 and it may be renewed by a resolution of the extraordinary General Meeting of the Shareholders.
- 5.6 The Board is further authorised to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into Shares (such as but not limited to CPECs) or to issue warrants, in each case under the conditions to be set by the Board.
- 5.7 Each time the Board acts to render effective the increase of capital as authorised above, the present article 5 of the articles of association of the Company shall be amended so as to reflect the increase of the subscribed share capital, and the Board or any person authorised by the Board shall state such amendment in the form prescribed by law.
- **Art. 6. Shares.** Each Ordinary Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

Art. 7. Increase and Reduction of the Capital.

7.1 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times, by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles and prescribed by law.



- 7.2 No new Shares shall be issued except in accordance with procedures prescribed in the SSA and in particular the procedure set out in clauses 16 (Authority to allot shares) and 17 (New shares issue) of the SSA.
- 7.3 No Shares may be issued (including but not limited to the issue of shares pursuant to articles 5.3 and 5.4 of the Articles and clauses 16 and 17 of the SSA) to any person who is not already party to the SSA, unless that person has previously agreed by deed to adhere to the SSA with effect at least from the date of the subscription.

Art. 8. Acquisition and Redemption of Proper Shares.

8.1 The Company may acquire its own Shares in accordance with the conditions provided in the law. The acquisition and holding of its own

Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law.

Art. 9. Form of Shares - Shareholders' Register.

- 9.1 The Shares will be and remain in registered form.
- 9.2 A Shareholders' register will be kept at the registered office and it may be examined by each Shareholder who so requires. The register will contain:
 - the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of his Shares;
 - the indication of the payments made on his Shares; and
 - the transfers of Shares and the dates thereof.
- 9.3 Each Shareholder will notify to the Company by registered letter his address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.
 - 9.4 The ownership of the registered Ordinary Share will result from the inscription in the Shareholders' register.
 - 9.5 Certificates reflecting these inscriptions will be delivered to the Shareholders.
- 9.6 The transfer of Shares will be made by declaration of transfer registered in the same register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representatives, as well as on the basis of the provisions on the transfer of claims laid down in article 1690 of the code civil. The Company may accept and register in the register any transfer recorded in any correspondence or other documents establishing the consent of the transferor and the transferee.
- 9.7 Any inscription in the Shareholders' register will be made by the Board or by any person duly authorized to that effect by the Board.
 - 9.8 The Board shall not register any transfer of Shares other than transfer permitted under the Articles and the SSA.
- 9.9 The registration of Shares shall furthermore be subject to the conditions relating to the subscriber or transferee as provided in articles 7.3 and 10.3 respectively.

Chapter IV. Transfer of shares

Art. 10. General Provisions.

- 10.1 Transfer of Shares are subject to transfer modalities and restrictions set forth in the SSA and in the Warrant Instrument.
- 10.2 Any transfer of or proposed transfer of Shares or in of any interest therein not made in accordance with the terms of these Articles and of the SSA (or of the Warrant Instrument as the case may be) shall not be valid or enforceable.
- 10.3 No Shares may be transferred to any person who is not already party to the SSA, unless the transferee has previously agreed by deed to adhere to the SSA with effect at least from the date of the transfer,
- 10.4 No Shareholder shall dispose of or effect a Transfer of any Shares, except in compliance with the Articles and the SSA (or of the Warrant Instrument as the case may be). Any transfer of Shares by a Shareholder to any other Shareholder or any third party shall be refused by the Company if made in violation of the Articles and the SSA (or of the Warrant Instrument as the case may be).
- 10.5 Every holder of Shares shall ensure that he is at all times able and legally empowered to transfer with full title guarantee and free from all charges, liens and encumbrances the Shares held by him if so required by the SSA (or of the Warrant Instrument as the case may be).
- 10.6 For the purposes of this article 10, a person shall be deemed to dispose of Shares or any interest therein, if in any circumstances whatever he ceases to be the beneficial owner thereof free from all liens, charges, encumbrances, options and third party rights of any description.

Chapter V. Management - Corporate governance - Representation - Auditor

Art. 11. Board.

- 11.1 The Company will be administered by the Board composed of at least three directors; a majority of which shall have their place of residence in Luxembourg and who need not be Shareholders and who will be appointed at a General Shareholders Meeting for a period not exceeding six years.
- 11.2 Directors are always re-eligible and they may be removed at any time by a General Shareholders Meeting with or without cause.

- SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION
- 11.3 The mandate of the directors who have not been re-elected will terminate immediately after the ordinary General Meeting of Shareholders of the year in the course of which their mandate will expire.
- 11.4 PAMPLONA may at any time and for any reason designate for appointment by the General Shareholders Meeting any person to be a director of the Company and may similarly suggest the removal from office of any director appointed in accordance with article 14.1.
- 11.5 PAMPLONA may at any time and for any reason nominate an observer which shall be permitted to attend all meetings of the Board. This observer shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak and to request that specific items be added on the agenda for discussion and shall receive all materials made available to the Board.

Art. 12. Vacancy.

- 12.1 In the event of a vacancy on the Board, such vacancy may be filled by the remaining directors in the manner provided by law. In such an event the next General Shareholders Meeting will proceed to the final election.
- 12.2 A director elected in replacement of another director whose mandate has not expired will terminate the mandate of his predecessor.

Art. 13. Chairman.

- 13.1 The Board will choose from among its Luxembourg resident members a chairman.
- 13.2 In the absence of the chairman, the directors present at the meeting will appoint another director as chairman pro tempore.

Art. 14. Meetings.

- 14.1 Meetings of the Board will be convened and presided by the chairman or, in his absence, by the director replacing him.
- 14.2 The Board will meet as often as the Company's interests so require, or each time two directors at least so require. The meetings will normally be held in Luxembourg at the place stated in the convening notice.

Art. 15. Procedure.

- 15.1 The Board may deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented, provided that non-Luxembourg resident directors may not constitute a majority of the directors present at the meeting.
- 15.2 Any director may appoint in writing, by cable or by fax another director as his proxy in order to represent him at a determined meeting of the Board and to vote on his behalf. The director acting by proxy will be deemed to be present for the purpose of his vote.
- 15.3 Any director may participate in any meeting of the Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons attending the meeting to hear one another, provided that no director may participate telephonically from outside Luxembourg at such meeting. Any participation to a conference call initiated and chaired by a director located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.
- 15.4 Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.
 - 15.5 Any resolutions of the Board are adopted by a majority of the directors holding office.
- 15.6 The exclusive and effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall be carried out in or from Luxembourg.
- **Art. 16. Information Rights.** The Board shall provide to the Investors any and all pieces of information, including but not limited to those relating to the accounts and financial affairs of the Company, which are listed in article 12.7 of the SSA (with such regularity and at such times, if any, as provided in clause 12.7 of the SSA).

Art. 17. Minutes.

- 17.1 The resolutions adopted by the Board will be minuted. The minutes will be signed by the chairman of the meeting and by one other director. The minutes relating to resolutions adopted by circular vote will be signed by the chairman of the Board and by one other director. The proxies, the votes and opinions expressed in writing, by cable or by fax will remain attached thereto.
- 17.2 Copies or extracts of such minutes which need to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the Board, by any director or by the person(s) to whom the daily management of the Company has been delegated.
 - 17.3 The minutes will be kept at the Company's registered office.
- **Art. 18. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's purpose, except the powers which are expressly reserved by law or by the Articles to the General Meeting of Shareholders.



Art. 19. Daily Management.

- 19.1 The Board may delegate the daily management and the representation of the Company within such daily management to one or more persons. It appoints and removes the persons to whom such management has been delegated, who may, but need not be directors, and fixes their remuneration and determines their powers.
- 19.2 The delegation of the daily management to a member of the Board is subject to the prior authorization of the General Meeting of Shareholders and imposes on the Board the duty to annually report to the ordinary General Meeting of Shareholders on the salaries, compensation and benefits whatsoever allocated to the delegate.
- 19.3 The Board and the persons to whom the daily management has been delegated, within the limits of such management, may also delegate special and determined powers to one or several persons chosen by them.
- 19.4 The Board may establish one or several committees, whose members need not be directors, and determine their composition and powers.

Art. 20. Representation.

- 20.1 The Company will be bound in any acts, including those requiring the intervention of a public officer or notary public, and in judicial proceedings, by the sole signature of any director.
- 20.2 It will also be validly bound by any persons to whom special powers have been granted, but only within the limits of such powers.

Art. 21. Statutory Auditor.

- 21.1 The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or several auditors, who need not be Shareholders, and who will be elected by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six years.
 - 21.2 They are always re-eligible and they may be removed at any time by the General Meeting of Shareholders.
 - 21.3 The General Meeting of Shareholders determines the number of the auditors.
- 21.4 The mandate of the auditors who have not been reelected will terminate immediately after the ordinary General Meeting of Shareholders of the year in the course of which their mandate will expire.
 - 21.5 The duties and the powers of the auditors will be those provided for in the law.

Chapter V. General meetings of shareholders - Shareholders

Art. 22. Powers.

- 22.1 Any regularly constituted General Meeting of Shareholders represents the entire body of Shareholders.
- 22.2 Its decisions adopted in conformance with these Articles and the law are binding on all the Shareholders, including the absent or dissenting Shareholders.
- 22.3 None of the following actions or measures shall be undertaken by the Board (assuming the Board would enjoy the power to carry out or to implement such actions or measures) and/or the General Meeting of Shareholders (assuming the General Meeting of Shareholders would enjoy the power to carry out or to implement such actions or measures) without the prior written consent of PAMPLONA:
- (a) Any amendment to the Articles or any constitutional documents of the Company, except for the change of the fiscal year;
 - (b) The solvent liquidation, the winding up or dissolution of any of the Group Companies;
 - (c) Any material change of the business of any of the Group Companies.
- 22.4 None of the actions or measures listed in article 12.4 of the SSA shall be undertaken by the Board (assuming the Board would enjoy the power to carry out or to implement such actions or measures) and/or the General Meeting of Shareholders (assuming the General Meeting of Shareholders would enjoy the power to carry out or to implement such actions or measures) without the consent of PAMPLONA.

Art. 23. Meetings.

- 23.1 The annual General Meeting of Shareholders will be held each year on on the sixteenth day of the month of June at 1.00 p.m. local time.
- 23.2 If such day is a public holiday, the General Meeting of Shareholders will be held on the next following business day, at the same hour.
- 23.3 General Meetings of Shareholders, whether ordinary or extraordinary, will be held at the registered office of the Company or such other place in Luxembourg as may be specified in the notice convening the meeting.
- 23.4 General Meetings of Shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board, which is final, circumstances of force majeure so require.
- 23.5 A quorum of at least 50% of all the Shares shall be present or represented in order for a General Meetings of Shareholders, whether ordinary or extraordinary, to be valid and to validly deliberate.

Art. 24. Convening Right.

24.1 The Board will convene the General Meeting of Shareholders.



24.2 A General Meeting of Shareholders must be convened so as to be held within one month if one or more Shareholders representing at least 20% of the Company's capital so require. Such request must be in writing and specify the items to be put on the agenda.

Art. 25. Convening Notices.

- 25.1 The notices convening the General Meetings of Shareholders will be made by registered letter sent to each Shareholder at the address listed in the Shareholders' register.
- 25.2 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting of Shareholders or if all the Shareholders have waived the convening notice and if they state that they have knowledge of the agenda thereof, the General Meeting of Shareholders may be held without prior notice.
- **Art. 26. Representation.** Each Shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by appointing in writing as his proxy another person who need not be a Shareholder.

Art. 27. Bureau.

- 27.1 Each General Meeting of Shareholders will be chaired by the chairman of the Board or, in his absence, by the person appointed by the Shareholders.
- 27.2 The chairman of the General Meeting of Shareholders appoints a secretary and the meeting elects one or more scrutineers. They together form the bureau.
 - Art. 28. Voting Right. Each Ordinary Share has one vote.

Art. 29. Decisions of General Shareholders Meetings.

- 29.1 The General Meeting of Shareholders may only deliberate on the items on the agenda.
- 29.2 Except as otherwise required by law or provided for in the SSA and/or the Articles, the resolutions will be adopted by a majority of the votes, whatever the number of the Shares represented.
- 29.3 The General Meeting of Shareholders convened for the purpose of amending the Articles can only be validly held if the agenda specifies the proposed amendments and, if applicable, contains the text of those relating to the Company's purpose or form. In the General Meeting of Shareholders, in order to be valid, the resolutions need to be adopted by a two-thirds majority of the votes of all the Shares present or represented.

Art. 30. Minutes.

- 30.1 The minutes of the General Meeting of Shareholders will be signed by the members of the bureau and by the Shareholders who so request.
- 30.2 Copies or extracts of such minutes which need to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the Board, by any director or by the person(s) to whom the daily management of the Company has been delegated.
 - 30.3 The minutes will be kept at the Company's registered office.

Chapter VI. Annual accounts - Appropriation of profits

Art. 31. Accounting Year.

- 31.1 The accounting year of the Company will begin on the 1st January and will terminate on the 31st December of the same year.
- 31.2 Each year the Board will draw up an inventory and prepare, in conformance with the law, the annual accounts, which include the balance-sheet, the profit and loss account and the notes.

Art. 32. Approval of the Annual Accounts - Discharge.

- 32.1 The General Meeting of Shareholders hears the management report, examines the report of the auditor and, if thought fit, approves the accounts.
- 32.2 After approval of the accounts, the General Meeting of Shareholders, by separate vote, decides on the discharge of the directors and of the auditors.
- **Art. 33. Publicity.** The annual accounts, the management report and the documents provided for in the law will be made public in the manner provided for in the law.

Art. 34. Distribution of Profits.

- 34.1 An amount equal to at least one twentieth of the net profits shown in the balance-sheet, less the general expenses and the provisions deemed necessary, and any other expenses, must be set aside annually from such profits for the purpose of forming the reserve prescribed by law. That allocation ceases to be necessary as soon and as long as the said reserve will be equal to one tenth of the Company's capital.
 - 34.2 The General Meeting of Shareholders will have
- discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserves or carry it forward.



Art. 35. Dividends.

- 35.1 Except as provided in the SSA, the Board will decide the time and place of payment of any dividend.
- 35.2 Except as provided in the SSA, the Board may declare and pay interim dividends in accordance with the law.

Chapter VII. Dissolution - Liquidation

Art. 36. Dissolution - Liquidation.

36.1 In the event of the dissolution of the Company for any reason and at any moment whatsoever, liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the General Meeting of Shareholders deciding such liquidation, which, as the case may be, will determine their powers and their compensation. The power to amend the articles of incorporation, if so justified by the needs of the liquidation, remains with the General Meeting of Shareholders.

36.2 The powers of the directors will come to an end by the appointment of the liquidators.

Chapter VII. General provisions

Art. 37. Application of the law. All matters not governed by the Articles and the SSA will be determined in accordance with the law of 10th August, 1915 on commercial companies as amended.

Art. 38. Priority Rule. In case of any dispute among the provisions of the Articles and the SSA, the SSA shall prevail to the extent legally permissible.

There being no further business on the agenda the Meeting is closed.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000.00 (one thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-sept février,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.218 (la Société). La Société a été constituée le 4 décembre 2006 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence alors à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont étés modifiés le 22 février 2007 en vertu d'un acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Aldric Grosjean, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le Président désigne Gwenn Vanweddingen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée choisit Gilles Ralet, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés collectivement ci-après comme le Bureau.

Les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par toutes les parties resteront également annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président prie le notaire d'acter que:

I. il résulte de la liste de présence que toutes les 100.000 actions de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 chacune, représentant 100% du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points à l'ordre du jour reproduit ci-après;

- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Modification des statuts actuels de la Société (les Statuts), insertion d'une section de définitions dans les Statuts et insertion de nouveaux articles dans les Statuts; refonte et renumérotation consécutive des Statuts dans leur globalité et, pour autant que nécessaire, insertion ou changement dans l'intitulé des titres au sein des Statuts, étant entendu que dans



le cadre de cette modification et refonte des Statuts, l'article 3 des statuts (Objet social) sera modifié et aura, dans sa version modifiée, la teneur suivante:

« Art. 3. Objet social.

- 3.1 L'objet social de la Société est d'effectuer des opérations liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans des sociétés ou entreprises de quelque forme que ce soit, et d'assurer l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des dites participations.
- 3.2 Par ailleurs, la Société peut constituer, gérer, développer et céder un portefeuille de titres et des brevets de quelque origine que ce soit; elle peut également acquérir des titres et des brevets, par voie d'investissement, de souscription ou d'options et les réaliser par voie de vente, transfert, change ou autrement; et elle peut aussi accorder une aide financière sous forme de prêts, avances, garanties ou autrement à ou au, bénéfice de sociétés, y compris des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et à des groupes de sociétés et autres entreprises avec lesquels la Société entretient des relations d'affaires.
- 3.3 D'une manière générale, la Société peut prendre toutes les mesures et exécuter toutes les opérations y compris et sans limitation, les opérations commerciales, financières, personnelles et immobilières qu'elle estime nécessaires ou utiles pour accomplir et développer ses objectifs. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations (y compris pour éviter un doute relatif à des obligations porteuses d'intérêts) et des obligations non garanties.»
 - 3. Divers.

III. après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier les Statuts actuels, d'insérer une section de définitions dans les Statuts et d'insérer de nouveaux articles au sein des Statuts. L'Assemblée décide en outre de refondre et renuméroter les Statuts dans leur globalité et, pour autant que nécessaire, d'insérer ou de changer les intitulés des titres au sein des Statuts de façon à ce qu'ils aient désormais la teneur suivante:

Chapitre I er . Définitions

Contrat d'Acquisition désigne le contrat de vente et d'achat conclu le 13 décembre 2006 par et entre JOHNSON MATTHEY PUBLIC LIMITED COMPANY, JOHNSON MATTHEY CERAMICS LIMITED, la Société et PAMPLONA, en vertu duquel la Société convient d'acquérir (elle-même ou par l'intermédiaire d'une société désignée par elle) la totalité du capital social émis de JOHNSON MATTHEY CERAMICS OVERSEAS LIMITED, JOHNSON MATTHEY CERAMICS S.p.A., MICROCENA HOLDINGS BRASIL Ltda, JOHNSON MATTHEY CERAMICS S.A., JOHNSON MATTHEY CERAMICA (Portugal) Lda (ainsi que toutes les actions qui pourront être acquises aux termes des présentes) et les Actifs.

Statuts désigne les statuts de la Société.

Conseil désigne le conseil d'administration de la Société.

Actifs désigne l'activité et les actifs liés de JOHNSON MATTHEY PIC ET JOHNSON MATTHEY INC achetés par la Société (ou une société désignée par elle) en vertu du Contrat d'Acquisition.

Société désigne PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est sis 43, boulevard de la Pétrusse, L- 2320 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B123.218.

Date de Conclusion désigne la date à laquelle la CSA entre en vigueur.

Accord désigne l'accord de PAMPLONA (et non d'un autre Investisseur pour éviter tout doute).

CPECs désigne les convertible preferred equity certificates émis périodiquement par la Société.

Assemblée générale des Actionnaires désigne l'assemblée générale des Actionnaires.

Groupe désigne la Société et (le cas échéant) ses filiales au moment des présentes.

Sociétés du Groupe désigne, ensemble, la Société et chaque filiale de chaque Société (chacune une Société du Groupe).

Investisseurs désigne PAMPLONA et, le cas échéant, toute personne à laquelle PAMPLONA transfère des Actions, ou le droit de souscrire des Actions, conformément aux Statuts et à la CSA (sauf si et jusqu'à l'existence d'un cessionnaire, ce mot est entendu comme désignant PAMPLONA exclusivement) et Investisseur sera interprété en conséquence.

Gestionnaires désigne les personnes qui sont de temps à autre et ont été de temps à autres (dès l'origine ou par adhésion) gestionnaires aux fins du CSA et qui sont Actionnaires de la Société (chacun un Gestionnaire).

Actions désigne les actions de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 euro chacune et en circulation de temps à autre.



PAMPLONA désigne PAMPLONA CAPITAL PARTNERS I, LP, société exonérée (exempted limited partnership) constituée aux îles Caïmans dont le siège social est PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, îles Caïmans.

PEC désigne les preferred equity certificates émis par la Société de temps à autre.

Actionnaires désigne les personnes qui détiennent des Actions de la Société de temps à autre.

CSA désigne la convention de souscription d'actionnaires relative à tous les titres de la Société datée du 13 décembre 2006 et conclue par et entre la Société, PAMPLONA et les Gestionnaires telle que modifiée de temps à autre.

Détenteur de Warrant a le sens donné à cette expression dans l'Acte relatif aux Warrants.

Acte relatif aux Warrants désigne l'acte signé par la Société à la Date de Conclusion, en vertu duquel EMF LUXEM-BOURG S.A., en qualité de Détenteur de Warrant initial, doit se voir émettre 73 Warrants.

Warrant désigne les bons d'option (Warrant) pour souscrire les Actions qui seront émises aux termes des Actes relatifs aux Warrants.

Actions de Warrant désigne les Actions qui seront émises à l'exercice des Warrants.

Chapitre II. Nom - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . **Nom.** Il existe entre les Actionnaires présents et les personnes susceptibles de détenir des Actions de la Société une société anonyme sous la dénomination de PAMPLONA PE HOLDCO 5 S.A.

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est situé dans le ville de Luxembourg.
- 2.2 Il peut être transféré à tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg sur décision des Actionnaires réunis en Assemblée générale extraordinaire statuant de la manière prévue pour les modifications des Statuts.
 - 2.3 L'adresse du siège social peut être transférée dans la municipalité sur résolution du Conseil.
- 2.4 Des succursales et autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger sur résolution du Conseil.
- 2.5 Si des événements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires surviennent ou menacent qui pourraient avoir une incidence sur les activités normales de la Société à son siège social ou sur les facilités de communication avec ledit siège, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète des circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, une société de droit luxembourgeois. Ces mesures provisoires seront prises et notifiées aux parties intéressées par l'un des organes ou personnes habilités à la gestion quotidienne de la Société.
 - 2.6 Les livres et registres de la Société (y compris toute la correspondance) sont conservés au siège social.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet social de la Société est d'effectuer des opérations liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans des sociétés ou entreprises de quelque forme que ce soit, et d'assurer l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des dites participations.
- 3.2. Par ailleurs, la Société peut constituer, gérer, développer et céder un portefeuille de titres et des brevets de quelque origine que ce soit; elle peut également acquérir des titres et des brevets, par voie d'investissement, de souscription ou d'options et les réaliser par voie de vente, transfert, change ou autrement; et elle peut aussi accorder une aide financière sous forme de prêts, avances, garanties ou autrement à ou au, bénéfice de sociétés, y compris des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et à des groupes de sociétés et autres entreprises avec lesquels la Société entretient des relations d'affaires.
- 3.3. D'une manière générale, la Société peut prendre toutes les mesures et exécuter toutes les opérations y compris et sans limitation, les opérations commerciales, financières, personnelles et immobilières qu'elle estime nécessaires ou utiles pour accomplir et développer ses objectifs. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations (y compris pour éviter un doute relatif à des obligations porteuses d'intérêts) et des obligations non garanties.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 Elle peut être dissoute à tout moment sur résolution des Actionnaires réunis en Assemblée générale adoptée conformément aux dispositions des Statuts et de la loi.

Chapitre III. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 125.000,00 (cent vingt-cinq mille euros), représenté par 100.000 (cent mille) Actions d'une valeur nominale de EUR 1.25 (un euro vingt-cinq cents) chacune.
 - 5.2 Toutes les Actions sont entièrement libérées.



- 5.3 Le capital social autorisé de la Société est fixé à 15.000.000 EUR (quinze millions d'euros) et le Conseil est autorisé à émettre de nouvelles Actions dans les limites du capital social autorisé.
 - 5.4 Le conseil d'administration est autorisé à et mandaté aux fins:
- (a) d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital social autorisé, en émettant ponctuellement des nouvelles Actions, lesdites Actions incluant des actions émises (i) en échange d'apports en espèces ou en nature ou (ii) aux détenteurs de Warrants lors de l'exercice de leur droit de souscrire des Actions ou (iii) aux détenteurs de CPECs lors de la conversion de leurs CPECs en Actions et (iv) dans la mesure ou cela est juridiquement permis, par voie de capitalisation de réserves;
- (b) de fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives des nouvelles Actions ainsi que les conditions de souscription et de libération des nouvelles Actions; et
- (c) de supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des Actionnaires en cas d'émission de nouvelles Actions (en ce compris, de manière non limitative, à l'occasion d'une augmentation du capital social de la Société aux fins d'émettre des Actions (i) aux détenteurs de Warrants lors de l'exercice de leur droit de souscrire des Actions, ou (ii) aux détenteurs de CPECs lors de la conversion de leurs CPECs en Actions.
- 5.5 L'autorisation susmentionnée est donnée pour une période de 5 ans commençant le 22 février 2007 et se terminant le 21 février 2012 et peut être renouvelée par une résolution de l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires,
- 5.6 Le Conseil est également autorisé à émettre des obligations convertibles ou tous instruments ou obligations assimilés avec droits de souscription ou à émettre des instruments financiers de dette convertibles en Actions (en ce compris, de manière non limitative, des CPECs) ou à émettre des warrants aux conditions qui seront fixées par le Conseil.
- 5.7 Chaque fois que le Conseil prend des mesures visant à faire produire ses effets à une augmentation de capital, telle qu'autorisée ci-dessus, l'article 5 des Statuts sera modifié pour refléter cette augmentation de capital et le Conseil, ou toute personne autorisée par le Conseil à cette fin, prendra les mesures requises pour effectuer cette modification dans les formes légales.
- **Art. 6. Actions.** Chaque Action donne droit à son détenteur à une part des actifs et des bénéfices de la Société au prorata direct du nombre d'Actions existantes.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital.

- 7.1 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois sur résolution des Actionnaires adoptée de la manière prescrite par la loi pour la modification des Statuts.
- 7.2 Aucune émission d'Actions nouvelles ne peut avoir lieu si elle n'est pas conforme aux procédures prescrites dans la CSA et, en particulier, aux procédures stipulées aux articles 16 (Pouvoir d'attribution des Actions) et 17 (Nouvelle émission d'Actions) de la CSA.
- 7.3 Aucune Action ne peut être émise (y compris, mais sans limitation, l'émission d'Actions en vertu des articles 5.3 et 5.4 des Statuts et des articles 16 et 17 de la CSA) à une personne qui n'est pas déjà partie à la CSA, sauf si cette personne a auparavant accepté par avenant d'adhérer à la CSA avec effet au moins à la date de souscription.

Art. 8. Acquisition et rachat des Actions propres.

8.1 La Société peut racheter ses propres Actions conformément aux dispositions prévues par la loi. L'acquisition et la détention de ses propres Actions doit respecter les conditions et limites définies par la loi.

Art. 9. Forme des Actions - Registre des Actionnaires.

- 9.1 Les Actions sont et resteront nominatives.
- 9.2 Un registre des Actionnaires est conservé au siège social où il pourra être consulté par chaque Actionnaire qui le désire. Le registre comprend:
 - la désignation précise de chaque Actionnaire et l'indication du nombre de ses Actions;
 - l'indication des paiements effectués par l'Actionnaire au titre de ses Actions;et
 - les transferts des Actions et leurs dates.
- 9.3 Chaque Actionnaire notifiera la Société par lettre recommandée de son changement d'adresse et autres modifications. La Société a le droit de se fier à la dernier adresse communiquée.
 - 9.4 La propriété d'Actions nominatives naîtra de l'inscription dans le registre des Actionnaires.
 - 9.5 Des certificats attestant ces inscriptions sont adressés aux Actionnaires.
- 9.6 Le transfert des Actions est fait sur déclaration du transfert enregistré dans ledit registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants, ainsi que sur la base des dispositions relatives aux demandes de transfert exposées à l'article 1690 du code civil. La Société peut accepter et inscrire dans le registre le transfert enregistré dans toute correspondance ou autres documents établissant le consentement du cédant et du cessionnaire.
- 9.7 Toute inscription dans le registre des Actionnaire est faite par le Conseil ou par une personne dûment habilitée à cet effet par le Conseil.
 - 9.8 Le Conseil n'enregistrera d'autres transferts d'Actions que ceux permis dans les Statuts et le CSA.



9.9 L'enregistrement des Actions est par ailleurs soumis aux conditions relatives au souscripteur ou cessionnaire stipulées respectivement aux articles 7.3 et 10.3.

Chapitre IV. Transfert d'actions

Art. 10. Dispositions générales.

- 10.1 Le transfert des Actions est soumis à des modalités et restrictions contenues dans la CSA et dans l'Acte relatif aux Warrants.
- 10.2 Un transfert effectué ou envisagé d'Actions (ou d'une intérêt y relatif) qui ne respecte pas les conditions des présents Statuts et de la CSA (ou de l'Acte relatif aux Warrants) ne sera pas valable ni opposable.
- 10.3 Aucune Action ne peut être transférée à une personne qui n'est pas déjà partie à la CSA, sauf si cette personne a auparavant accepté par voie d'avenant d'adhérer à la CSA avec effet au moins à la date de souscription.
- 10.4 Aucun Actionnaire ne peut disposer ou effectuer un transfert d'Actions sauf dans le respect des Statuts et de la CSA (ou de l'Acte relatif aux Warrants). La Société refusera le transfert d'Actions d'un Actionnaire à un autre Actionnaire ou à un tiers s'il constitue une violation des Statuts et de la CSA (ou de l'Acte relatif aux Warrants).
- 10.5 Chaque détenteur d'Actions doit s'assurer à tout moment qu'il peut et a le droit de transférer en toute propriété, libres de charges, privilèges et engagements les Actions qu'il détient si la CSA (ou de l'Acte relatif aux Warrants) le lui impose.
- 10.6 Aux fins du présent article 10, une personne sera réputée céder les Actions (ou tout intérêt y relatif) si dans quelques circonstances que ce soit, elle cesse d'être le propriétaire légal des dites Actions libres de frais, privilèges et engagements, options et droits des tiers de toute nature.

Chapitre V. Gestion - Gouvernement d'entreprise - Représentation - Réviseur

Art. 11. Conseil d'administration.

- 11.1 La Société sera administrée par le Conseil composé d'au moins trois administrateurs, dont la majorité d'entre eux sont résidents du Luxembourg et qui ne doivent pas obligatoirement être Actionnaires et qui sont nommés par l'Assemblée générale des Actionnaires pour une période de six ans maximum.
- 11.2 Les administrateurs sont rééligibles et peuvent être démis à tout moment par une Assemblée générale des Actionnaires avec ou sans motif.
- 11.3 Le mandat des administrateurs qui n'ont pas été réélus prend fin immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de l'année au cours de laquelle leur mandat expire.
- 11.4 PAMPLONA peut à tout moment et pour tout motif désigner à l'Assemblée générale des Actionnaires une personne pour la nommer au poste d'administrateur de la Société et peut de la même manière suggérer le remplacement d'un administrateur nommé conformément à l'article 14.1.
- 11.5 PAMPLONA peut à tout moment et pour tout motif nommer un observateur qui sera autorisé à assister à toutes les réunions du Conseil. Cet observateur n'aura pas le droit de voter à ces réunions, mais il pourra prendre la parole et demander à ce que des sujets particuliers soient mis à l'ordre du jour et recevra tous les documents mis à la disposition du Conseil.

Art. 12. Vacance.

- 12.1 En cas de vacance au sein du Conseil, les administrateurs restants peuvent combler la vacance de la manière prescrite par la loi. Dans ce cas, l'Assemblée générale des Actionnaires suivante procédera à l'élection définitive.
- 12.2 Un administrateur élu en remplacement d'un autre administrateur dont le mandat n'a pas expiré terminera le mandat de son prédécesseur.

Art. 13. Président.

- 13.1 Le Conseil désigne un président parmi ses membres résidents du Luxembourg.
- 13.2 En l'absence de président, les administrateurs présents à la réunion désignent un autre administrateur en tant que président intérimaire.

Art. 14. Réunions.

- 14.1 Les réunions du Conseil sont convoquées et présidées par le président ou, en son absence, par l'administrateur qui le remplace.
- 14.2 Le Conseil se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société le nécessitent, ou chaque fois que deux administrateurs au moins le demandent. Les réunions se tiennent normalement au Luxembourg au lieu précisé dans la convocation.

Art. 15. Procédure.

15.1 Le Conseil ne peut délibérer ou agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant entendu que les administrateurs non résidents du Luxembourg ne peuvent pas constituer la majorité des administrateurs présents à la réunion.



- 15.2 Un administrateur peut désigner par écrit, par câble ou télécopie, un autre administrateur pour le représenter à une réunion donnée et voter en son nom. L'administrateur agissant par mandataire est réputé être présent pour les besoins de son vote.
- 15.3 Un administrateur peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique ou autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes qui assistent à la réunion de s'entendre, étant entendu qu'aucun administrateur ne peut participer téléphoniquement à cette réunion s'il est hors du Luxembourg. Toute participation à une conférence téléphonique convoquée et présidée par un administrateur situé au Luxembourg est réputée être une participation en personne à cette réunion et la réunion tenue sous cette forme est réputée se tenir au Luxembourg.
- 15.4 Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et opposables comme si elles avaient étés adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un document unique ou de multiples exemplaires d'une résolution identique et peuvent être authentifiées par lettre, télécopie ou télex. Une réunion du Conseil tenue par voie de résolution circulaire est réputée avoir été tenue au Luxembourg.
 - 15.5 Toutes les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité des administrateurs en poste.
- 15.6 Le lieu exclusif et réel de gestion sera le Luxembourg. Toutes les activités de gestion seront effectuées au ou depuis le Luxembourg.
- Art. 16. Droits d'information. Le Conseil fournit aux Investisseurs tous les éléments d'informations, y compris mais sans limitation, ceux afférents aux comptes et situations financières de la Société, énumérés à l'article 12.7 de la CSA (selon la périodicité et aux moments, le cas échéant, stipulés à l'article 12.7 de la CSA).

Art. 17. Procès-verbal.

- 17.1 Les résolutions adoptées par le Conseil sont consignées dans un procès-verbal. Celui-ci est signé par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procès-verbaux relatifs aux résolutions adoptées par voie circulaire sont signés par le président du Conseil et par un autre administrateur. Les procurations, votes et opinions exprimés par écrit, câble ou télécopie resteront attachés au procès-verbal
- 17.2 Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux qui doivent être produits lors de procédures judiciaires ou autrement, sont signés par le président du Conseil, un administrateur ou une personne à laquelle la gestion quotidienne de la Société a été déléguée.
 - 17.3 Les procès-verbaux sont conservés au siège social de la Société.
- Art. 18. Pouvoirs du Conseil d'administration. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la Société, à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée générale des Actionnaires.

Art. 19. Gestion quotidienne.

- 19.1 Le Conseil peut déléguer la gestion quotidienne et la représentation de la Société au titre de cette gestion quotidienne à une ou plusieurs personnes. Il nomme et révoque les personnes auxquelles cette gestion a été confiée et qui peuvent être, sans obligation, des administrateurs, et fixe leur rémunération et définit leurs pouvoirs.
- 19.2 La délégation de la gestion quotidienne à un membre du Conseil est soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée générale des Actionnaires et impose au Conseil l'obligation de communiquer chaque année à l'Assemblée générale des Actionnaires les salaires, indemnités et avantages attribués à cette personne.
- 19.3 Le Conseil et les personnes auxquelles la gestion quotidienne est déléguée peuvent également, dans les limites de cette gestion, déléguer des pouvoirs spéciaux et définis à une ou plusieurs personnes qu'ils choissent.
- 19.4 Le Conseil peut constituer un ou plusieurs comités dont les membres n'ont pas à être administrateurs, et il définit leur composition et leurs pouvoirs.

Art. 20. Représentation.

- 20.1 La Société est liée par les actes, y compris ceux nécessitant l'intervention d'un officier public ou d'un notaire, et, en cas de procédure judiciaire, par la seule signature d'un administrateur.
- 20.2 Elle est également liée valablement par toute personne à laquelle des pouvoirs spéciaux ont été conférés, mais dans la seule limite des dits pouvoirs.

Art. 21. Réviseur légal.

- 21.1 La supervision des opérations de la Société est confiée à un ou plusieurs réviseurs, qui ne doivent pas être des Actionnaires et qui sont nommés par l'Assemblée générale des Actionnaires pour une période de six ans maximum.
 - 21.2 Ils peuvent être reconduits et remplacés à tout moment par l'Assemblée générale des Actionnaires.
 - 21.3 L'assemblée générale des Actionnaires détermine leur nombre.
- 21.4 Le mandat d'un réviseur qui n'a pas été réélu se termine immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de l'année au cours de laquelle son mandat expire.
 - 21.5 Les obligations et les pouvoirs des réviseurs sont ceux établis par la loi,



Chapitre V. Assemblées Générales des actionnaires - Actionnaires

Art. 22. Pouvoirs.

- 22.1 Chaque Assemblée générale des Actionnaires valablement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.
- 22.2 Les décisions qui y sont adoptées conformément aux présents Statuts et à la loi sont opposables à tous les Actionnaires, y compris les Actionnaires absents et dissidents.
- 22.3 Aucune des actions ou mesures suivantes ne sera entreprise par le Conseil (en supposant que le Conseil est investi des pouvoirs lui permettant de prendre ou mettre en place ces actions ou mesures) et/ou par l'Assemblée générale des Actionnaires (en supposant que l'Assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs lui permettant de prendre ou mettre en place ces actions ou mesures) sans le consentement préalable écrit de PAMPLONA:
- (a) modification des Statuts ou des documents constitutifs de la Société, à l'exception du changement d'exercice comptable;
 - (b) dissolution de quelque nature que ce soit d'une des Sociétés du Groupe;
 - (c) modification substantielle de l'activité d'une des Sociétés du Groupe.
- 22.4 Aucune des actions ou mesures énumérées à l'article 12.4 de la CSA ne sera entreprise par le Conseil (en supposant que le Conseil est investi des pouvoirs lui permettant de prendre ou mettre en place ces actions ou mesures) et/ou par l'Assemblée générale des Actionnaires (en supposant que l'Assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs lui permettant de prendre ou mettre en place ces actions ou mesures) sans le consentement de PAMPLONA.

Art. 23. Réunions.

- 23.1 L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra chaque année le seizième jour du mois de juin à 13h00, heure locale.
- 23.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée générale des Actionnaires se tiendra le jour ouvrable suivant à la même heure.
- 23.3 L'Assemblée générale des Actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre lieu au Luxembourg qui sera précisé dans l'avis de convocation.
- 23.4 L'Assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peut se tenir à l'étranger si, de l'avis du Conseil, un cas de force majeure l'y oblige.
- 23.5 Pour qu'une Assemblée générale des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, puisse valablement délibérer, un quorum d'au moins 50% de tous les Actionnaires doit être présent ou représenté.

Art. 24. Droit de convocation.

- 24.1 Le Conseil convoque l'Assemblée générale des Actionnaires.
- 24.2 Une Assemblée générale des actionnaires doit être convoquée dans le mois qui suit la demande d'un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins 20% du capital de la Société. Cette demande doit être faite par écrit et préciser les sujets de l'ordre du jour.

Art. 25. Avis de convocation.

- 25.1 Les avis de convocation aux Assemblées générales des Actionnaires doivent être adressés par courrier recommandé à chaque Actionnaire à l'adresse indiquée dans le registre des Actionnaires.
- 25.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée générale des Actionnaires, ou si tous les Actionnaires ont renoncé à l'avis de convocation et déclarent qu'ils connaissent l'ordre du jour, l'Assemblée générale des Actionnaires peut se tenir sans convocation préalable.
- **Art. 26. Représentation.** Chaque Actionnaire peut agir à une Assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit une personne en tant que mandataire qui n'a pas à être Actionnaire.

Art. 27. Bureau.

- 27.1 Chaque Assemblée générale des Actionnaires sera présidée par le président du Conseil ou, en son absence, par une personne désignée par les Actionnaires.
- 27.2 Le président de l'Assemblée générale des Actionnaires nomme un secrétaire et l'assemblée élit un ou plusieurs scrutateurs. Ils forment ensemble le bureau.
 - Art. 28. Droit de vote. Chaque Action donne droit à une voix.

Art. 29. Décisions des Assemblées générales des actionnaires.

- 29.1 L'Assemblée générale des Actionnaires ne peut délibérer que sur les points à l'ordre du jour.
- 29.2 Sauf prescription contraire de la loi, de la CSA et/ou des Statuts, les résolutions sont adoptées à la majorité des votes, quel que soit le nombre d'Actions représentées.
- 29.3 L'Assemblée générale des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts ne peut valablement se tenir que si l'ordre du jour précise les modifications proposées et, le cas échéant, contient le texte de celles relatives à l'objet ou à la forme de la Société. Lors de l'Assemblée générale des Actionnaires, pour être valables, les résolutions doivent être adoptées par la majorité des deux tiers des votes de toutes les Actions présentes ou représentées.



Art. 30. Procès-verbal.

- 30.1 Les procès-verbaux de l'Assemblée générale des Actionnaires est signé par les membres du bureau et par les Actionnaires qui le demandent.
- 30.2 Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux qui doivent être produits lors de procédures judiciaires ou autrement, sont signés par le président du Conseil, un administrateur ou une personne à laquelle la gestion quotidienne de la Société a été déléguée.
 - 30.3 Les procès-verbaux sont conservés au siège social de la Société.

Chapitre VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 31. Exercice comptable.

- 31.1 L'exercice comptable de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
- 31.2 Chaque année, le Conseil établit un inventaire et prépare, conformément à la loi, les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte de résultat et des notes annexes.

Art. 32. Approbation des comptes annuels - Quitus.

- 32.1 L'Assemblée générale des Actionnaires écoute le rapport de gestion, examine le rapport des réviseurs et, si elle les trouve satisfaisants, approuve les comptes.
- 32.2 L'Assemblée générale des Actionnaires, après approbation des comptes, décide par votes séparés du quitus aux administrateurs et aux réviseurs.
- **Art. 33. Publicité.** Les comptes annuels, le rapport de gestion et les documents prescrits par la loi sont publiés de la manière imposée par la loi.

Art. 34. Distribution des bénéfices.

- 34.1 Un montant égal au moins à un vingtième du bénéfice net apparaissant au bilan, diminué des frais généraux et des provisions jugées nécessaires, et de tout autre frais, doit être prélevé sur les bénéfices chaque année pour constituer la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire dès que ladite réserve est égale à un dixième du capital de la Société.
- 34.2 L'Assemblée générale des Actionnaires a tout pouvoir discrétionnaire pour disposer de l'excédent. Elle peut, en particulier affecter cet excédent au paiement de dividendes ou le transférer à des réserves ou le reporter à l'exercice suivant.

Art. 35. Dividendes.

- 35.1 Sauf disposition contraire de la CSA, le Conseil peut décider du moment et du lieu de paiement des dividendes.
- 35.2 Sauf disposition contraire de la CSA, le Conseil peut déclarer et payer des dividendes intérimaires conformément à la loi.

Chapitre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 36. Dissolution - Liquidation.

- 36.1 En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit et à n'importe quel moment, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée générale des Actionnaires qui a décidé de cette liquidation et qui, le cas échéant, déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Le pouvoir de modifier les Statuts, si cela est nécessaire du fait de la liquidation, revient à l'Assemblée générale des Actionnaires.
 - 36.2 Les pouvoirs des administrateurs prennent fin à la nomination des liquidateurs.

Chapitre VII. Généralités

- **Art. 37. Application de la loi.** Toutes les questions qui ne sont pas régies par les Statuts et la CSA sont soumises aux dispositions de la loi du 1 ^{er} août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle qu'amendée.
- Art. 38. Règle de hiérarchie. En cas de conflit entre les dispositions des Statuts et la CSA, les dispositions de la CSA l'emportent dans la limite permise par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.000,00 (mille euros).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.



Signé: A. Grosjean, G. Vanweddingen, G. Ralet, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 2 mars 2007, REM/2007/435. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 5 avril 2007. M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007050424/5770/825.

(070049335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.

Cork Quality Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 105.027.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 15 janvier 2007 que:

- Décision a été prise d'accepter la démission de M. Jean-Marie Pirson de son poste d'administrateur-délégué, avec effet au 31 décembre 2006,
- Décision a été prise d'accepter la démission de M. Jean-Marie Pirson de son poste d'administrateur, avec effet au 31 décembre 2006,
- Décision a été prise de nommer aux fonctions de délégué à la gestion journalière, M. Roger Greden, demeurant 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, avec effet au 31 décembre 2006 et droit de signature individuelle.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

Signatures

Référence de publication: 2007050610/1334/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02694. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Immo B3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.264.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2007.

S. Livoir.

Référence de publication: 2007050755/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2007, réf. LSO-CC01632. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Grainger European Healthcare N°1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 126.038.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of March.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE HOLDINGS Sàrl, a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Company Register,



here represented by Mr. Régis Galiotto, notary's clerks, with professional address at 15, côte d'Eich at L-1450, Lux-embourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said power of attorney, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

- **Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in its articles 7, 10, 11 and 14 the specific rules applying to one-member companies (sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles).
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the granting of loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise, to any company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner participate in the establishment, development and control of any company or undertaking or render any assistance to any company or enterprise (whether or not the Company has any participation in such company or undertaking).

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public and in particular carry on any property and real estate related activity. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE N o 1 S.à r.l.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Münsbach (Municipality of Schuttrange), Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by a decision of the board of managers. The board of managers or the sole manager as the case may be, may decide to open offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- **Art. 6.** The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.
- **Art. 7.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders general meeting, in accordance with article 14 of the Articles.
- **Art. 8.** Each share entitles its owner to a proportional right in the Company's assets and profits out of the total number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Jointowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - Art. 10. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Art. 11. The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a resolution of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company.

However, if the redemption price exceeds the par value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable amounts are available with regard to the excess purchase price. Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

- **Art. 12.** The Company shall not be wound up by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.
- **Art. 13.** The Company is managed by one or more managers, appointed by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder,



either in the constitutive instrument or in a subsequent instrument, for a limited or an undetermined period. The Company's manager(s) may but are not required to be shareholders, and may receive a remuneration or not.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B.

The managers may be dismissed ad nutum by resolutions taken by the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve any acts and operations necessary or useful, consistent with the purpose of the Company and provided the terms of the Articles as they may be amended from time to time shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

In case of a sole manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its sole manager.

In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signature of two managers, including the signature of one A and one B manager.

The manager or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate all or part of his/its powers to one or several ad hoc agents.

The manager or in case of plurality of managers, the board of managers, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least one day (1) in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Notice can be given to each manager verbally or in writing by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

Any such notice shall specify the time, place and agenda of the meeting.

The notice may be waived by the consent, in writing by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

The meeting will be held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of A managers and a majority of B managers present in person, by proxy or by representative, constitute a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing, in writing of by fax, cable, telegram, telex, electronic means another manager as his proxy.

Any manager may participate in a meeting of the board of managers by phone, video conference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers present or duly represented.

A manager may represent one or several managers.

Except as otherwise required by these articles, decisions of the board of managers are adopted by a majority of the managers present or duly represented, including a majority of A managers and a majority of B managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed jointly by one A manager and one B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed jointly by one A manager and one B manager.

Art. 14. Each manager undertakes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company. As a representative of the Company, he is responsible for the execution of his mandate.

Art. 15. The shareholders' resolutions shall be adopted at general meetings. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.



In such a case, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolutions, and the whole text of the resolutions to be taken shall be sent to all shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, telefax or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolutions.

Shareholders' meetings may always be convened by the Company's manager(s), or by shareholders holding more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least eight days (8) before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least twenty-one days (21) prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company are present or represented and as they are adopted by shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority in number of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share Company's capital.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers. Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

- **Art. 16.** The Company's accounting year starts on the first of October and ends on the thirtieth of September of the following year.
- **Art. 17.** As of the end of each accounting year, the Company's balance sheet and the profit and loss account are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of all debts owed to and by the Company, with an annex summarising all its commitments, and the debts of the managers, statutory auditors and shareholders towards the Company.

The Company's manager(s) prepares the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder either personally or through a proxyholder, may inspect the above inventory and the balance sheet, at the Company's registered office.

The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted to the shareholders for approval who shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the manager(s).

Art. 18. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation, expenses, charges and provision, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 19. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends before the end of the current financial year, including during the first financial year, under the following conditions.

The manager or the board of managers has to establish an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution, such interim balance sheet being evidenced by the report of an independent auditor.

The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 20. The wind up and the liquidation of the Company shall be decided by an extraordinary shareholders meeting before a Luxembourg notary.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, shall appoint one or more liquidators that will carry out the liquidation, shall specify the powers of such liquidator(s) and determine his/their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company, if any, shall be attributed to the shareholders proportionally to the shares they hold.



Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirtieth of September 2007.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each have been subscribed by GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE HOLDINGS Sàrl, aforementioned, and have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at EUR 2,500.-.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the followings managers:

Category A manager:

Mr. Andrew Cunningham, Deputy Chief Executive and Finance Director, born on July 22nd, 1956 in Fife (United Kingdom), residing at 4, Thorp Avenue, Morpeth, Northumberland NE61 1JT (United Kingdom).

Category B managers:

- Mr. Marcel Stéphany, Auditor, born on September 4th, 1951 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Grand Duchy of Luxembourg).
- Mr. Paul Worth, chartered accountant, born on December 13th, 1952 in Wokingham (United Kingdom), residing at 38, rue de Bourglinster, L-6112 Junglister, (Grand Duchy of Luxembourg).

The duration of the managers' mandate is unlimited.

2. Fix the address of the Company at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung der Urkunde:

Im Jahre zweitausendsieben, am sechsundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar, Maître Joseph Elvinger, mit Amtsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE HOLDINGS Sàrl, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet und bestehend nach den Gesetzen des Großherzogtum Luxemburgs, mit Gesellschaftssitz in 5, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Großherzogtum Luxemburgs, noch nicht eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg,

Hier vertreten durch Herrn Régis Galiotto Notariatsgehilfen, geschäftsanssässig in 15, côte d'Eich, L-1450, Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift.

Vorgenannte Vollmacht bleibt, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den amtierenden Notar, vorliegender Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Dieser Komparent, namens wie er handelt, ersuchte den instrumentierenden Notar nachstehenden Gesellschaftsvertrag wie folgt zu beurkunden:

- Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, die den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt (hiernach die «Gesellschaft»), und im besonderen dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften (das «Gesetz»), sowie der gegenwärtigen Satzung (die «Satzung»), die in den Artikeln 7, 10, 11 und 14 Ausnahmeregeln über Einpersonengesellschaften beinhalten.
- **Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist das Gewähren von Darlehen, die Aufnahme von Darlehen aller Art mit oder ohne Sicherheiten sowie die Beschaffung von Geldmittel durch, aber nicht ausschliesslich, die Ausgabe von Obligationen, Wechseln, Schuldscheinen, sowie anderen Schuldtitel oder Schuldensicherheiten, umwandelbar oder nicht umwandelbar.



Des weiteren kann die Gesellschaft Finanzderivate an Gesellschaften, Filialen jeglicher Art, oder an jede andere Gesellschaft, die der Gesellschaft verbunden ist sowie an Gesellschaften, Filialen an denen die Gesellschaft direkt oder indirekt beteiligt ist, ausgeben.

Die Gesellschaft kann Beteiligungen in jeglicher Form in anderen luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften haben, sowie diese Beteiligungen kontrollieren, verwalten und fördern.

Sie kann Wertpapiere oder andere Rechte erwerben mittels Beteiligungen, Zeichnung oder Negoziierung; desweiteren kann sie sich beteiligen an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle jedweder Gesellschaft oder jedwedes Unternehmens. Sie kann Gesellschaften und Unternehmen (an denen sie beteiligt ist oder nicht) jede Art von Unterstützung gewähren.

Die Gesellschaft kann Geschäfte im Industriebereich tätigen, sie kann ein gewerbliches Unternehmen betreiben, das der Öffentlichkeit zugänglich ist und sie kann insbesondere jede Aktivität im Immobilienbereich ausüben. Generell kann sie alle Maßnahmen zur Wahrung ihrer Rechte ergreifen und jede Art von Geschäften abschließen, die mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesen fördern.

- Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.
- Art. 4. Die Gesellschaft nimmt die Firmenbezeichnung GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE N° 1 S.à r.l. an.
- Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in Münsbach (Gemeinde Schuttrange), Großherzogtum Luxemburg.

Er kann durch einen Außerordentlichen Gesellschafterbeschluß, der die Regeln zur Satzungsänderung anwendet, an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Die Adresse des Gesellschaftssitzes kann innerhalb der Gemeinde durch einen Beschluss des Geschäftsführerrates, verlegt werden.

Der Geschäftsführerrat, beziehungsweise, der alleinige Geschäftsführer, kann beschließen, Geschäftsräume und Zweigniederlassungen, in Luxemburg und im Ausland, zu errichten.

- **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euros (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nominalwert von fünfundzwanzig Euros (EUR 25,-) pro Anteil.
- Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt durch einen Beschluß des alleinigen Gesellschafters, oder im Falle von mehreren Gesellschaftern durch eine Gesellschafterbeschluß, in Übereinstimmung mit Artikel 14 der vorliegenden Satzung abgeändert werden.
- **Art. 8.** Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.
- **Art. 9.** Gegenüber der Gesellschaft, sind die Gesellschaftsanteile unteilbar, da nur ein Eigner pro Anteil zugelassen ist. Gemeinschaftsbesitzer müssen eine Person, die sie vertritt, ernennen.
 - Art. 10. Im Falle eines einzigen Gesellschafters, sind die Anteile frei übertragbar.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern müssen die von jedem Gesellschafter gehaltenen Anteile gemäß Artikel 189 und 190 des Gesetzes über Handelsgesellschaften übertragen werden.

Art. 11. Die Gesellschaft ist berechtigt, ihre Anteile zurückzukaufen. Dieser Rückkauf wird durch einen Beschluß der Gesellschafter gefasst, die wenigstens fünfundsiebzig Prozent (75%) des Aktienkapitals der Gesellschaft vertreten.

Sollte der Rückkaufpreis der eigenen Anteile den Nominalwert dieser Anteile übersteigen, dann kann der Rückkauf nur entschieden werden, wenn genügend verfügbare Mittel vorhanden sind bezüglich des erhöhten Kaufpreises. Die so zurückgekauften Anteile werden durch eine Kapitalherabsetzung annulliert.

- **Art. 12.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines Gesellschafters.
- Art. 13. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet, der/die durch einen Beschluß der Gesellschafterversammlung ernannt wird/werden. Der Beschluss wird durch einfache Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Im Falle eines alleinigen Gesellschafters, wird/werden der/die Geschäftsführer durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters in der Gründungsakte oder in einer späteren Akte ernannt. Der/die Geschäftsführer wird/werden auf bestimmte oder unbestimmte Dauer ernannt.

Der/die Geschäftsführer kann/können, muss/müssen aber nicht, Gesellschafter der Gesellschaft sein. Er/sie kann/können entlohnt werden.

Wenn mehrere Geschäftsführer ernannt werden, bilden sie einen Geschäftsführerrat, der aus Geschäftsführern der Kategorie A und Geschäftsführern der Kategorie B besteht.

Der/die Geschäftsführer können «ad nutum» abberufen werden. Im Falle mehrerer Gesellschafter wird der Beschluss durch eine einfache Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Im Falle eines alleinigen Gesellschafters wird die Abberufung durch den alleinigen Gesellschafters beschlossen.



Gegenüber Drittpersonen haben der/die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse um im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen und Operationen zu erledigen und gut zu heissen, die im Sinne und Zweck der Gesellschaft und dieser Satzung sind.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen unter die Befugnisse des Geschäftsführerrates.

Im Falle eines alleinigen Geschäftsführers wird die Gesellschaft gegenüber Drittpersonen durch die Einzelunterschrift dieses alleinigen Geschäftsführers rechtlich verpflichtet. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft gegenüber Drittpersonen durch die gemeinsame Unterschrift zweier Geschäftsführer, davon obligatorisch eine Unterschrift eines Geschäftsführern der Kategorie A und eine Unterschrift eines Geschäftsführern der Kategorie B, rechtlich verpflichtet.

Der alleinige Geschäftsführer oder im Falle von mehreren Geschäftsführern, der Geschäftsführerrat, kann seine Befugnisse für bestimmte Aufgaben an einen oder mehrere «ad hoc» Vertreter abtreten.

Der alleinige Geschäftsführer oder im Falle von mehreren Geschäftsführern, der Geschäftsführerrat, wird die Zuständigkeiten, die Vergütung (falls erforderlich) und die Dauer des Amtes des Vertreters, sowie alle anderen wichtigen Konditionen seines Amtes festlegen.

Die Geschäftsführer müssen wenigstens einen (1) Tag vor Abhalten einer Versammlung von der Uhrzeit in Kenntnis gesetzt werden, ausser im Falle einer dringlichen Angelegenheit, die dann jedoch in der Protokollniederschrift der Versammlung festgehalten wird.

Die Geschäftsführer können mündlich, oder schriftlich durch Fax, Telegraf, Telex, durch elektronische Mittel oder jedes andere angepasste Kommunikationsmittel von der Versammlung in Kenntnis gesetzt werden.

Die Benachrichtigung soll Uhrzeit, Ort und Agenda der Versammlung beinhalten.

Die Geschäftsführer können mündlich, oder schriftlich durch Fax, Telegraf, Telex, durch elektronische Mittel oder jedes andere angepasste Kommunikationsmittel auf die Benachrichtigung verzichten.

Für Versammlungen, deren Uhrzeit und Ort im Vorfeld durch einen Beschluss des Geschäftsführerrates beschlossen wurden, wird von einer separaten Benachrichtigung abgesehen.

Wenn alle Geschäftsführer präsent oder vertreten sind, wird die Versammlung ohne vorherige Benachrichtigung einberufen.

Eine Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Kategorie A Geschäftsführer und eine Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Kategorie B Geschäftsführer, stellt ein beschlussfähiges Quorum dar.

Jeder Geschäftsführer kann sich durch einen anderen Geschäftsführer bei der Versammlung vertreten lassen. Die Vertretungsbefugnis wird schriftlich durch Fax, Telegraf, Telex, durch elektronische Mittel oder jedes andere angepasste Kommunikationsmittel erteilt. Jeder Geschäftsführer kann mittels Telefon- oder Videokonferenz, oder mittels jedes anderen gleichartigen Kommunikationsmittel, die es den teilnehmenden Mitgliedern erlauben einander zu hören und zu verstehen an Geschäftsführerratssitzungen teilnehmen.

Die Teilnahme an einer solchen Sitzung mittels dieser Kommunikationsmittel entspricht der persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.

Falls nicht anders durch vorliegende Satzung vorgesehen, werden die Beschlüsse des Geschäftsführerrates durch die Mehrheit der anwesenden und vertretenen Geschäftsführer gefasst, mit einer obligatorischen Mehrheit in jeder Kategorie von Geschäftsführern.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Mitgliedern des Geschäftsführerrates gefasst und unterschrieben wurden, haben die selbe Gültigkeit wie die während einer Geschäftsführerratssitzung gefassten Beschlüsse.

Schriftlich gefasste Beschlüsse können durch ein einziges oder durch mehrere mit gleichem Inhalt schriftlich belegt werden.

Sitzungen der Geschäftsführer werden in einer Protokollniederschrift festgehalten, die gemeinsam durch einen Geschäftsführer der Kategorie A und einen Geschäftsführer der Kategorie B unterschrieben wird.

Jede Abschrift und jeder Auszug dieser Protokollniederschrift wird gemeinsam durch einen Geschäftsführer der Kategorie A und einen Geschäftsführer der Kategorie B unterschrieben.

Art. 14. Jeder Geschäftsführer geht durch die Ausübung seines Mandats im Namen der Gesellschaft keine persönliche Haftung ein. Als ein Beauftragter der Gesellschaft ist er verantwortlich für die Durchführung seines Mandats.

Art. 15. Beschlüsse der Gesellschafter werden bei Gesellschafterversammlungen getroffen.

Im Falle mehrerer Gesellschafter kann jeder Gesellschafter an den Abstimmungen unabhängig von der Anzahl seiner Anteile teilnehmen.

Die Stimmrechte eines jeden Gesellschafter entsprechen der Anzahl seiner Anteile.

Kollektive Beschlüsse sind nur dann rechtskräftig, wenn sie von den Gesellschaftern, die wenigstens fünfzig Prozent des Gesellschaftskapital halten, angenommen wurden.

In einem solchen Fall können die Beschlüsse der Gesellschafter getroffen werden indem der ganze Wortlaut aller Beschlüsse per Rundschreiben an alle Gesellschafter geschickt wird. Das Rundschreiben kann in Original oder per Tele-



gramm, Telex, Fax oder via E-mail gesandt werden. Die Stimmabgabe erfolgt durch Unterschrift der per Rundschreiben gefassten Beschlüsse.

Gesellschafterversammlungen können immer durch einen oder mehrere Geschäftsführer einberufen werden oder durch Gesellschafter, die wenigsten die Hälfte des Gesellschaftskapital besitzen.

Schriftliche Einberufungen zu Gesellschafterversammlungen, die die Agenda festsetzen, werden gemäss den Vorschriften des Gesetzes gemacht und wenigstens acht (8) Tage vor Abhalten der Gesellschafterversammlung an die jeweiligen Gesellschafter gesandt. Im Falle der jährlichen Generalversammlung der Gesellschafter werden die schriftlichen Einberufungen wenigstens einundzwanzig (21) Tage vor Abhalten der Gesellschafterversammlung an die jeweiligen Gesellschafter gesandt.

Jede schriftliche Einberufung vermerkt Uhrzeit und Ort der Generalversammlung.

Jeder Gesellschafter kann sich bei jeder Gesellschafterversammlung durch eine Person vertreten lassen, die nicht unbedingt Gesellschafter sein muss.

Vertretungsbefugnis wird schriftlich durch Fax, Telegraf, Telex, durch elektronische Mittel oder jedes andere angepasste Kommunikationsmittel erteilt.

Jeder Gesellschafter kann an Gesellschafterversammlungen teilnehmen.

Die während der Gesellschafterversammlung gefassten Beschlüsse gelten als rechtskräftig, wenn mehr als fünfzig Prozent (50%) der Gesellschafter anwesend oder vertreten sind und wenn die durch Beschlüsse durch Gesellschafter, die mehr als fünfzig Prozent (50%) des Gesellschaftskapitals besitzen, angenommen werden.

Beschlüsse, die die Satzung der Gesellschaft abändern, müssen jedoch durch eine zahlungsmässige Mehrheit der Gesellschafter, die mehr als fünfundsiebzig Prozent (75%) des Gesellschaftskapitals besitzen, angenommen werden.

Ein alleiniger Gesellschafter übernimmt per Gesetz alle Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung erteilt wurden.

Als Folge trifft der alleinige Gesellschafter alle Entscheidungen, die die Befugnisse des Geschäftsführerrates überschreiten.

Abgesehen vom täglichen Geschäften, die unter normalen Bedingungen, getätigt werden, werden alle Verträge, die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft abgeschlossen werden, in einer Protokollniederschrift oder schriftlich festgehalten.

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Oktober eines jeden Jahres und endet am 30. September des folgenden Jahres.

Art. 17. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, wird vom Geschäftsführer, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern, vom Geschäftsführerrat die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung sowie ein Inventar, einschließlich einer Angabe aller an und von der Gesellschaft geschuldeten Schulden, mit einem Anhang, der eine Zusammenfassung aller Gesellschaftsverpflichtungen, Verpflichtungen der Geschäftsführer, der statutorischen Kommissare und der Gesellschafter gegenüber der Gesellschaft auflistet.

Die Geschäftsführer erstellen die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung, in denen die Abschreibungen mit in Betracht gezogen wurden.

Jeder Gesellschafter kann entweder persönlich oder durch einen Vertreter oben erwähntes Inventar sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung werden am Gesellschaftssitz einsehen.

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung wird den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Die Gesellschafter werden gesondert über die Entlastung der Geschäftsführer abstimmen.

Art. 18. Der Gesamtgewinn der Gesellschaft, so wie er aus dem jährlichen Gesellschafterbeschluss hervorgeht, stellt nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, Abschreibungen und Kosten den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) des Nettogewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Nettogewinn kann an den/die Gesellschafter im Verhältnis zu seinem/ihrem Anteilbesitz in der Gesellschaft verteilt werden.

Art. 19. Der Geschäftsführer, oder im Falle mehrerer Geschäftsführer, der Geschäftsführerrat, kann - unter folgenden Bedingungen - die Auszahlung einer Vorschussdividende vor dem Ende des laufenden Geschäftsjahres, einschließlich während des ersten Geschäftsjahres, beschließen.

Der Geschäftsführer oder der Geschäftsführerrat erstellen eine Zwischenbilanz der Gesellschaft, aus der hervorgeht, dass genügend finanzielle Mittel zur Ausschüttung vorhanden sind. Diese Zwischenbilanz wird durch den Bericht eines unabhängigen Wirtschaftsprüfer bestätigt.

Der auszuschüttende Betrag darf die seit dem Ende des letzten Geschäftsjahres erzielten Gewinne die durch vorgetragenen Gewinne und freie Reserven erhöht und durch vorgetragene Verluste sowie Beträge die einer - durch das Gesetz oder dieser Satzung vorgesehene - Reserve zugeschrieben werden, vermindert werden, nicht überschreiten.

Art. 20. Die Auflösung und die Liquidation der Gesellschaft wird von einer ausserordentliche Generalversammlung vor einem Luxemburgischen Notar beschlossen.



Die Gesellschafterversammlung, beziehungsweise, der Gesellschafter, wird einen oder mehreren Liquidatoren, die die Liquidation ausführen werden ernennen und ihre Befugnisse und ihre Vergütung festlegen werden.

Wenn die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist, werden die Liquidationserträge den Gesellschaftern im Verhältnis zu ihren Anteilen zugeführt.

Art. 21. Alles was nicht durch die gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 30. September 2007.

Zeichnung - Einzahlung

Die fünfhundert (500) Anteile sind durch GRAINGER EUROPEAN HEALTHCARE HOLDINGS Sarl vorgenannt, gezeichnet und wurden in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euros (EUR 12.500,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde, was dieser ausdrücklich bestätigt.

Kostenabschätzung

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Errichtung obliegen oder zur Last gelegt werden, betragen schätzungsweise 2.500,- Euro.

Beschlüsse des Alleinigen Gesellschafters

Der Gesellschafter hat die folgende Beschlüsse gefasst:

1) Als Geschäftsführer werden ernannt:

Kategorie A Geschäftsführer:

- Herr Andrew Cunningham, Deputy Chief Executive und Finance Director, geboren am 22. Juli 1956 in Fife (United Kingdom), wohnhaft in 4, Thorp Avenue, Morpeth, Northumberland NE61 1JT (Vereinigte Königsreich).

Kategorie B Geschäftsführer:

- Herr Marcel Stéphany, Wirtschaftsprüfer, geboren am 4. September 1951 in Luxembourg (Großherzogtum Luxemburg), wohnhaft in 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange (Großherzogtum Luxemburg).
- Herr Paul Worth, geprüfter Buchhalter, geboren am 13. Dezember, 1952 in Wokingham (Vereinigtes Königreich von Grossbritannien), wohnhaft in 38, rue de Bourglinster, L-6112 Junglister, (Großherzogtum Luxemburg).

Das Mandat der Geschäftsführer gilt auf unbestimmte Zeit

2) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 5, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Erklärung

Der Unterzeichnete Notar der die deutsche und englische Sprache versteht und spricht, erklärt, dass, auf Antrag des Komparenten, gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung.

Auf Antrag desselben Komparenten und im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und deutschen Fassung, ist der englische Text maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar die gegenwärtige Urkunde.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007. Relation LAC/2007/3630. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sand.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007051374/211/437.

(070050738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2007.

Vestigor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 53.464.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.



LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA

Signatures

Référence de publication: 2007050748/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02444. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Aedes Opportunities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 118.298.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

AEDES OPPORTUNITIES S.A.

M. Kara / R. Reggiori

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007050750/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2007, réf. LSO-CD03805. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Beweco EMB Invest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.680.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2007.

S. Livoir.

Référence de publication: 2007050757/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2007, réf. LSO-CC01630. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Luxempart, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 27.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 mars 2007.

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2007050907/206/13.

(070050418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Marketing et Distribution Industriels s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 255, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 27.054.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour MARKETING ET DISTRIBUTION INDUSTRIELS S.à r.l. FIDUPLAN S.A.

Signature

Référence de publication: 2007050827/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC06853. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Tafel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 92.655.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007050842/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02525. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Recordati S.A. Chemical and Pharmaceutical Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 59.154.

Constituée sous l'empire du droit suisse en date du 7 décembre 1973, la société a transféré son siège social de Suisse au Luxembourg par acte reçu par M ^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 1997, acte publié au Mémorial C n ^o 432 du 7 août 1997; les statuts ont été modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 14 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n ^o 139 du 11 février 2000; modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 28 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n ^o 691 du 29 août 2001; modifiés par-devant M ^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 novembre 2004, acte publié au Mémorial C n ^o 377 du 26 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RECORDATI S.A. CHEMICAL AND PHARMACEUTICAL COMPANY

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007050855/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, réf. LSO-CD03373. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Luxcap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 12.415.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050875/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01960. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.



Luxcap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 12.415.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050877/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01961. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Infobase Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7308 Heisdorf, 5, rue Jean De Beck.

R.C.S. Luxembourg B 56.302.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050879/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01957. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Django Sailing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 109.934.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050880/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2007, réf. LSO-CD01945. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Texlam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 73, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 92.428.

Statuts coordonnés suivant acte du 30 mars 2007, reçu par M ^e Urbail Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

U. Tholl

Notaire

Référence de publication: 2007050924/232/11.

(070050413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Limit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 101.042.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 12 avril 2007. Signature.

Référence de publication: 2007050882/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02543. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

S.H.F., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 73.296.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050883/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02535. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Cipriani International Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 65.527.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050884/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00554. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Kulm Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 57.438.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2007.

Référence de publication: 2007050886/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01159. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Artofex Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 24.166.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature.

Signature.

Référence de publication: 2007050887/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01591. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.



Sodexho Pass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 29A, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 31.382.

Le bilan au 31 août 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050889/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02526. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Roen, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 83.508.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050890/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02545. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Mayon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 50.807.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050891/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01593. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Mayon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 50.807.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007050892/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2007, réf. LSO-CD01595. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

AB-Road S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 89.693.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 1 er avril 2007.

Référence de publication: 2007050894/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC07030. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

S. Paché.

(070050033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Compagnie Financière S.A., Société Anonyme,

(anc. GRC International S.A.).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.843.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence a Esch-sur-Alzette, en date du 19 mars 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 avril 2007.

F. Kesseler

Notaire

Référence de publication: 2007050914/219/14.

(070050193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Luxespresso Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Luxembourg, 52, route de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 88.618.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence a Esch-sur-Alzette, en date du 22 mars 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 avril 2007.

F. Kesseler

Notaire

Référence de publication: 2007050922/201/13.

(070050190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Egla2000, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 52.195.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 avril 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation M. Goeres

Référence de publication: 2007050978/231/15.

(070050323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Aras, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 30, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 125.915.

STATUTS

L'an deux mille sept, le treize avril.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, lequel dernier restera dépositaire de la minute.



A comparu:

Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich, agissant en sa qualité de mandataire pour

Madame Rita Maria Armani, gérante de société, née à Luxembourg, le 1 ^{er} novembre 1966 demeurant à L-1270 Luxembourg, 78, Am Bongert

ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 avril 2007,

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1 er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ARAS.
- Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées avec petite restauration.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes attribuées à Madame Rita Maria Armani.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par les associés de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

- Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.
 - Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.
- **Art. 9.** Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
 - 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
 - le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité de l'associé unique d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement 900,- EUR.



Assemblée générale

Et ensuite l'associée unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

Sont nommés pour une durée indéterminée aux fonctions:

- de gérant technique: Monsieur Serge Anen, gérant de société, né à Differdange le 30 juillet 1961, demeurant à L-2412 Howald, 9, Rangwee.
 - de gérante administrative: Madame Rita Maria Armani, prénommée.

Dans le cadre de la gestion journalière la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants, dont obligatoirement celle du gérant technique.

Le gérant technique pourra engager la société par sa seule signature pour un montant n'excédant pas deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR).

Pour toutes les transactions financières la gérante administrative pourra engager la société par sa seule signature.

- Le siège social est établi à L-2346 Luxembourg, 30, rue de la Poste.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire Paul Decker, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Mayer, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2007, LAC/2007/5078. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sand.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 avril 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007050918/206/83.

(070050233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

DSI International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 97.196.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46825 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007050929/211/11.

(070050404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

CEB Capital S.A., Société Anonyme,

(anc. Finans Russia Capital S.A.).

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 111.493.

In the year two thousand seven, on the 30th day of March.

Before us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held:

An extraordinary general meeting of shareholders of FINANS RUSSIA CAPITAL S.A. (the Company), a société anonyme having its registered office at L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, registered in the trade register of Luxembourg under number B 111.493, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated 24 October 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 3 February 2006 under number 249.

The meeting was opened at 11.30 a.m. with Rolf Caspers, Head of Transaction Management Group, residing professionally at L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer in the chair,

who appointed as secretary Anja Lakoudi, residing professionally at L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

The meeting elected as scrutineer Daniel Bley, residing professionally at L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.



The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Amend the corporate name of the Issuer from FINANS RUSSIA CAPITAL S.A. into CEB CAPITAL S.A. and subsequent amendment to article 1 («Form, Name») of the articles of incorporation of the Issuer;
- 2.- Amend reference in the corporate object of the Issuer to CJSC FINANSBANK RUSSIA to CREDIT EUROPE BANK Ltd. (formerly known as CJSC FINANSBANK RUSSIA) and subsequent amendment to article 3 («Corporate Object») of the articles of incorporation of the Issuer;
- 3.- Increase of the share capital of the Issuer from USD 40,000.- to USD 50,000.- issue of 100 new shares with a par value of USD 100.-, accept the subscription of these new shares to be fully paid up in cash by the existing shareholder STICHTING CEB CAPITAL and subsequent amendment to article 5 («Corporate Capital») of the articles of incorporation of the Issuer.
 - 4.- Miscellaneous.
- II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialed ne varietur by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda which prior to this meeting.

The shareholders present or represented having acknowledged the waiver by STICHTING PARTICIPATIE DITC AMSTERDAM of ist preferential subscription right, the shareholders resolved to approve the subscription of all the 100 newly issued shares by STICHTING CEB CAPITAL.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change of the corporate name of the Company to CEB CAPITAL S.A. and subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company is modified and will now have the following wording:

« **Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles of Incorporation.

The company will exist under the name of CEB CAPITAL S.A.»

Second resolution

The general meeting decides to change reference in the corporate object of the Company to CREDIT EUROPE BANK Ltd. (formerly known as CJSC FINANSBANK RUSSIA) and subsequent amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company is modified and will now have the following wording:

- « Art. 3. Corporate Object. The corporate object of the company is:
- the issue of loan participation notes or other debt securities for the purpose of financing loans to CREDIT EUROPE BANK Ltd. (formerly known as CJSC FINANSBANK RUSSIA), a closed joint-stock company established under the laws of the Russian Federation whose registered office is Paveletskaya 2/2, 115054, Moscow, Russian Federation (FINANSBANK);
 - the granting of loans to FINANSBANK;
- the granting of security interests over its assets in relation to the issuance of the loan participation notes or other debt securities;
 - the making of deposits at banks or with other depositaries; and
- the entry into all agreements ancillary to or necessary in the context of the objects mentioned above, including, but not limited to, interest and/or currency exchange agreements, option agreements and other financial derivative agreements

concluded in relation with the operations above.

The company may carry out any transactions, whether commercial or financial which are directly or indirectly connected with its corporate object at the exclusion of any banking activity.



In general the company may carry out any operation which it may deem useful or necessary in the accomplishment and the development of its corporate purpose.»

Third resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) in order to raise it from its current amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-) to a total amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) by the issuance of hundred (100) new shares with a nominal value of hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

The general meeting, after having ascertained that the other existing Shareholder has waived his preferential subscription right, resolves to the fully subscription of all the hundred (100) new shares by STICHTING CEB CAPITAL, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory office in The Netherlands at Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam.

These new shares have been fully paid up in cash, so that the amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence, the general meeting resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, so that it will now have the following wording:

« **Art. 5. Corporate Capital.** The company has an issued and paid-up corporate capital of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

The corporate capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the laws of Luxembourg for amendment of these Articles of Incorporation.»

Expenses - Valuation

For the purpose of the tax authorities and registration, the increase of capital is valued at EUR 7,501.87.

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately EUR 1,500.-.

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearers and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANS RUSSIA CAPITAL S.A. (la Société) ayant son siège social à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 111.493, constituée suivant acte notarié reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 249 du 3 février 2006.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Rolf Caspers, Head of Transaction Management Group, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer,

qui désigne comme secrétaire Anja Lakoudi, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Daniel Bley, demeurant professionnellement à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Modification de la dénomination de la Société de FINANS RUSSIA CAPITAL S.A. en CEB CAPITAL S.A. et modification subséquente de l'article 1 ^{er} («Forme, Dénomination») des statuts de la Société;
- 2.- Modification de la référence dans l'objet de la Société de CJSC FINANSBANK RUSSIA en CREDIT EUROPE BANK Ltd. (anciennement dénommée CJSC FINANSBANK RUSSIA) et modification subséquente de l'article 3 («Objet social») des statuts de la Société;



- 3.- Augmentation du capital social de la Société de USD 40.000,- à USD 50.000,- émission de 100 nouvelles actions d'une valeur nominale de USD 100,-, acceptation à la souscription des nouvelles actions intégralement libérées en espèces l'actionnaire existant STICHTING CEB CAPITAL et modification subséquente de l'article 5 («Capital social») des statuts de la Société.
 - 4 Divers
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Les actionnaires présents ou représentés ont approuvé, après avoir pris connaissance de la renonciation par STICHT-ING PARTICIPATIE DITC AMSTERDAM à son droit préférentiel de souscription, la souscription de la totalité des 100 actions nouvelles par STICHTING CEB CAPITAL.

IV.- Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la Société en CEB CAPITAL S.A. et modification subséquente de l'article 1 ^{er} des Statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1** er . **Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La société adopte la dénomination CEB CAPITAL S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la référence dans l'objet social de la Société en CREDIT EUROPE BANK Ltd. (anciennement dénommée CJSC FINANSBANK RUSSIA) et modification subséquente de l'article 3 des Statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

- « Art. 3. Objet social. La société a pour objet social:
- l'émission de loan participation notes ou d'autres obligations dans le but de financer des prêts à CREDIT EUROPE BANK Ltd. (anciennement dénommée CJSC FINANSBANK RUSSIA), une closed joint-stock company établie sous les lois de la Fédération de Russie et ayant son siège social à Paveletskaya 2/2, 115054, Moscou, Fédération de Russie (FINANSBANK);
 - l'octroi de prêts à FINANSBANK;
- la constitution de sûretés portant sur ses avoirs en relation avec l'émission des loan participation notes ou d'autres obligations;
 - les dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires; et
- la conclusion de tout contrat accessoire à ou nécessaire dans le contexte de l'objet décrit ci-dessus, notamment et de manière non exhaustive, contrats d'échange d'intérêts et/ou de devises, contrats d'option et autres contrats portant sur des produits dérivés financiers liés aux opérations décrites ci-dessus.

La société peut exercer toutes transactions, commerciales ou financières qui se rapportent, directement ou indirectement, à son objet social, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 40.000,-) à un montant total de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) par l'émission de cent (100) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

L'assemblée générale, après avoir constatée que l'autre actionnaire existant a renoncé à son droit de souscription préférentiel, décide de la souscription intégrale de toutes les cent (100) nouvelles actions par STICHTING CEB CAPITAL, une fondation (Stichting) existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam.



Ces nouvelles actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de dix mille dollars des Etats-Unis (USD 10.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

A la suite de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis et libéré de la société est de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (USD 100,-) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise par les lois du Luxembourg pour la modification de ces statuts.»

Frais - Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est estimée à EUR 7.501,87.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Caspers, A. Lakoudi, D. Bley, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 avril 2007. Relation: EAC/2007/3251. — Reçu 75,02 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007050962/272/212.

(070050296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Dana International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.210.

Statuts coordonnés suivant l'acte n ° 272 du 2 mars 2007 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007050931/230/12.

(070050214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

DSI Two International S.à.r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.740.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46826 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007050933/211/11.

(070050398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.



Halysa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue. R.C.S. Luxembourg B 90.777.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 5 avril 2007.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

Référence de publication: 2007050939/2724/13.

(070050396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Electro-Cardoso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 21, Letzebuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.653.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 13 avril 2007.

R. Arrensdorff

Notaire

Référence de publication: 2007050951/218/12.

(070050354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Amadelux International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 125.629.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46863 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007050953/211/11.

(070050402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Takeoff Luxco 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 320.075,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007050965/242/13.

(070050374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Brasserie Meyer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 240, avenue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 77.699.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



A. Weber Notaire

Référence de publication: 2007050958/236/11.

(070050363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

CEB Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 111.493.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2007.

B. Moutrier

Notaire

Référence de publication: 2007050960/272/12.

(070050297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Takeoff Luxco 3 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 345.125,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.175.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007050967/242/13.

(070050371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

ING PFCEE Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.561.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 12 avril 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007050970/5770/12.

(070050293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Helios Life S.A., Société Anonyme,

(anc. Anovia Lux S.A.).

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 97.756.

Statuts coordonnés suivant l'acte n ° 253 du 28 février 2007 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007050987/230/13.

(070050209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck